



Le rapport sur la sécurité de 2022 publié par l'OACI est positif

Publication immédiate

Montréal, le 18 août 2022 – L'OACI a publié [l'édition 2022 de son rapport sur la sécurité](#), lequel présente une analyse détaillée des performances de l'aviation civile mondiale en matière de sécurité des vols en 2021.

Les résultats du rapport révèlent une baisse de 9,8 % du taux d'accidents mondial pour l'année dernière en comparaison de 2020, le taux étant passé de 2,14 à 1,93 par million de départs.

Par ailleurs, le nombre de décès en 2021 a chuté de 66 % par rapport à 2020, bien que le nombre d'accidents ayant entraîné la mort demeure le même (quatre accidents).

« Ces résultats sont très positifs et encourageants, et confirment encore une fois que le transport aérien est le mode de transport le plus sûr, même dans les circonstances mondiales actuelles », a indiqué le Secrétaire général de l'OACI, Juan Carlos Salazar.

« Les départs de vols commerciaux réguliers en 2021 ont augmenté de près de 11 % et des millions de vols se sont ajoutés. Toutefois, même si les compagnies aériennes et les exploitants d'aéroport sont aux prises actuellement avec des pénuries de ressources pour le redémarrage et la relance, et avec de nombreux autres difficultés opérationnelles, l'engagement collectif et de longue date du secteur du transport aérien en matière de sécurité, de sûreté et de santé des passagers et des équipages demeure indéfectible. »

« Les performances positives en matière de sécurité observées partout dans le système sont reconnues dans le rapport sur la sécurité de 2022 comme découlant en partie des recommandations en matière d'intervention et de relance en réaction à la pandémie établies par l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART) et des engagements au titre du volet Sécurité pris par les États à la Conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19 qui a eu lieu en octobre dernier », a ajouté le Président du Conseil de l'OACI, Salvatore Sciacchitano.

Le rapport sur la sécurité de 2022 souligne également qu'en réaction aux tendances actuelles et à celles qui se dessinent, l'OACI collabore à présent plus étroitement avec l'ensemble de la communauté aéronautique internationale pour réaliser de futures améliorations en matière de sécurité.

L'accent est mis sur l'amélioration des performances en matière de sécurité et la réduction du risque de sécurité opérationnelle grâce à une normalisation, à une mise en œuvre et à une surveillance améliorées.

L'édition 2022 du rapport sur la sécurité de l'OACI inclut des mises à jour des indicateurs figurant dans l'édition 2020-2022 du *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (GASP) de l'OACI qui se rapportent à l'objectif 1 du GASP, qui est de parvenir à la réduction continue à l'échelle mondiale des risques de sécurité opérationnelle, et aux cibles correspondantes.



Les résultats de l'édition 2022 du rapport sur la sécurité de l'OACI révèlent une baisse de 9,8 % du taux d'accidents mondial, lequel est passé de 2,14 par million de départs en 2020 à 1,93 en 2021. Par ailleurs, le nombre de morts a chuté de 66 % par rapport à 2020, ce qui a amené le Secrétaire général de l'OACI, Juan Carlos Salazar, à dire qu'il estime que les résultats sont, dans l'ensemble, « positifs et encourageants ».

Ressources pour les rédacteurs

[Édition 2022 du rapport sur la sécurité de l'OACI](#)

Renseignements complémentaires

Les données sur les accidents d'aéronefs sur lesquelles reposent les analyses du rapport sur la sécurité de l'OACI sont examinées et validées par le groupe d'étude de l'OACI sur la validation des occurrences et regroupent les accidents impliquant tous les types d'aéronefs utilisés pour les vols commerciaux réguliers dont la masse maximale autorisée au décollage est de plus de 5 700 kg. Pratiquement tous les avions de transport de passagers, les avions-cargos et les avions d'affaires utilisés de nos jours figurent dans cette catégorie.

Les principales catégories de risque d'accidents d'avions, telles qu'elles sont définies dans l'édition 2020-2022 du *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (GASP) de l'OACI, sont : l'impact sans perte de contrôle (CFIT), la perte de contrôle en vol (LOC-I), la collision en vol (MAC), la sortie de piste (RE) et l'incursion sur piste (RI). Or, tous les accidents mortels survenus en 2021 sont attribuables à des incidents CFIT et LOC-I, ce qui témoigne des progrès réalisés à l'échelle mondiale en matière de sécurité des pistes du fait que les États et le secteur ont adopté les normes et les orientations de l'OACI et qu'ils ont tiré avantage des divers programmes, projets, produits et services de l'OACI servant à appuyer les efforts de mise en œuvre.

À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)